

Troisième Modification de l'Offre Publique d'Achat

de

Edelweiss Holdings ApS

Copenhague, Danemark

(une filiale indirecte et entièrement contrôlée de Danaher Corporation, une société dont le siège statutaire est à Wilmington, Etat du Delaware, et dont le siège opérationnel se trouve à Washington, D.C., Etats-Unis d'Amérique)

pour toutes les actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 50 chacune en mains du public de

Leica Geosystems Holdings SA

Balgach, Suisse

Actions nominatives de Leica Geosystems Holdings SA

Numéro de valeur: 1.087.048

ISIN CH0010870480

Bloomberg: LGSN SW

Actions nominatives de Leica Geosystems Holdings SA présentées à l'acceptation (seconde ligne de négoce)

Numéro de valeur: 2.231.873

ISIN CH0022318734

Bloomberg: LGSNE SW

Supplément du 16 septembre 2005 au prospectus d'offre du 28 juillet 2005, tel que modifié le 12 août 2005, ainsi que le 30 août 2005.

Le 14 septembre 2005, Danaher Corporation a annoncé qu'elle n'entendait pas modifier les termes de l'offre en cours pour les actions de Leica Geosystems Holdings SA et que son offre expirerait, selon ses termes, en date du 23 septembre 2005. Ce supplément a pour but d'actualiser le prospectus d'offre d'Edelweiss Holdings ApS daté du 28 juillet 2005 en intégrant des informations qui sont devenues disponibles après la publication du dernier supplément en date du 30 août 2005 et qui ont trait à l'Offre.

1. Introduction

Le 28 juillet 2005, Edelweiss Holdings ApS («**Edelweiss**») a présenté une offre publique d'achat (l'«**Offre**») pour toutes les actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 50 chacune en mains du public (les «**Actions**») de Leica Geosystems Holdings SA («**Leica**»). Le prix net de l'Offre d'Edelweiss était de CHF 500 par Action, moins le montant brut d'éventuels dividendes ainsi que de l'effet d'autres éléments dilutifs qui pourraient intervenir avant la date d'exécution de l'Offre. Dans son prospectus d'offre (le «**Prospectus**»), Edelweiss a annoncé son intention de demander à l'Administration fédérale des contributions une confirmation par le biais d'un *tax ruling* que les actionnaires domiciliés en Suisse qui détiennent les Actions dans leur fortune privée et qui présentent ces Actions à l'acceptation selon les termes de l'Offre réalisent un gain en capital franc d'impôt ou une perte en capital non déductible.

Dans un *tax ruling* daté du 9 septembre 2005, Edelweiss a obtenu de l'Administration fédérale des contributions la confirmation sollicitée.

Ce troisième supplément au Prospectus (le «**Troisième Supplément**») est publié suite à l'obtention du *tax ruling* mentionné ci-dessus.

Les définitions de termes et d'expressions contenues dans le Prospectus ou dans le premier supplément au Prospectus publié en date du 12 août 2005 (le «**Premier Supplément**») et dans le deuxième supplément au Prospectus publié en date du 30 août 2005 (le «**Deuxième Supplément**») valent également pour ce Troisième Supplément, à moins que le contraire ne soit spécifié.

2. Aspects fiscaux (Section 7.7 du Prospectus)

Dans le *tax ruling* daté du 9 septembre 2005, l'Administration fédérale des contributions, en tant qu'autorité de surveillance de l'impôt fédéral direct, a estimé, sur la base des informations relatives au financement de l'Offre fournies par Edelweiss, que les actionnaires domiciliés en Suisse qui détiennent les Actions dans leur fortune privée et qui présentent ces Actions à l'acceptation selon les termes de l'Offre réalisent un gain en capital franc d'impôt ou une perte en capital non déductible.

3. Références au Prospectus, tel que modifié par le Premier Supplément et le Deuxième Supplément

Ce Troisième Supplément forme une partie intégrante du Prospectus, tel que modifié par le Premier Supplément et le Deuxième Supplément. Sous réserve des modifications contenues dans ce Troisième Supplément, le Prospectus, tel que modifié par le Premier Supplément et le Deuxième Supplément, demeure inchangé et conserve sa validité. Ceci vaut en particulier et sans limitation pour la **Notice to U.S. Holders of Shares** et pour l'information contenue dans la Section «**Restrictions à l'Offre**», en particulier et sans limitation en ce qui concerne le **Royaume-Uni**. En cas de divergences entre ce Troisième Supplément, d'une part, et le Prospectus, le Premier Supplément et le Second Supplément, d'autre part, les dispositions de ce Troisième Supplément prévaudront.

4. Droit applicable et for

Tous les droits et obligations résultant de l'Offre, telle que décrite dans le Prospectus, tel que modifié par le Premier Supplément, le Deuxième Supplément et ce Troisième Supplément, sont soumis au droit matériel suisse. Les litiges résultant de l'Offre ou relatifs à l'Offre seront soumis à la juridiction exclusive des tribunaux du canton de Zurich, Suisse.

5. Informations et documents

Le Prospectus, de même que le Premier Supplément, le Deuxième Supplément, ce Troisième Supplément et le formulaire d'acceptation, peuvent être obtenus sans frais auprès d'UBS Investment Bank, Prospectus Library, Case postale, CH-8098 Zurich, Suisse (téléphone: +41 44 239 47 03, télécopie: +41 44 239 21 11, E-Mail: swiss-prospectus@ubs.com).